



Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 PARIS

T : +33 (0)1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

AU CŒUR DE LA PRECARITE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 8, rue de l'Equerre
95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE

SIREN : 530 106 327

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.

Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



AU CŒUR DE LA PRECARITE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 8, rue de l'Equerre
95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE

SIREN : 530 106 327

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de l'association AU CŒUR DE LA PRECARITE,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AU CŒUR DE LA PRECARITE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve pour limitation de l'étendue de nos travaux

En raison de l'insuffisance des procédures de contrôle interne concernant les distributions de biens par l'association et les décisions d'octroi et de documentation des aides financières permettant d'attester des besoins des bénéficiaires, et de l'impossibilité de le justifier au moyen d'autres procédures, nous n'avons pas été en mesure de vérifier les aides financières versées sur l'exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve » nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note « annexe au compte de résultat par origine et destination (CROD) et au compte d'emploi des ressources (CER) » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

À l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 11 mai 2026.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 20 mai 2026

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



✓ Certifié par  yousign

Brice ROGIR

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	26 740	11 375	15 365	16 478
Autres immobilisations corporelles	111 252	59 401	51 851	53 930
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 593		3 593	
TOTAL I	141 585	70 776	70 809	70 408
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	22 609		22 609	22 609
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 740 678		1 740 678	1 333 143
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	1 763 287		1 763 287	1 355 752
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 904 872	70 776	1 834 096	1 426 161

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	128 234	128 234
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	223 614	220 358
Excédent ou déficit de l'exercice	852 781	3 256
Situation nette	1 204 629	351 848
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	1 204 629	351 848
II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	314 037	973 745
TOTAL III	314 037	973 745
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 529	48 378
Emprunts et dettes financières diverses	200 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 237	30 369
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	19 664	21 821
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	315 430	100 568
VI		
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 834 096	1 426 161

ASSOCIATION AU CŒUR DE LA PRECARITE

Comptes annuels

Exercice du 01/01/2022

au 31/12/2022

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 677 324	1 438 275
Cotisations		
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	-	-
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	1 017 616	709 348
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dont Dons manuels	1 017 616	709 348
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisation des fonds dédiés	659 708	728 620
Autres produits		307
Total I	1 677 324	1 438 275
CHARGES D'EXPLOITATION	824 289	1 434 635
Achats de marchandises	209 510	158 962
Variation des stocks		
Autres achats et charges externes	242 303	99 460
Aides financières	79 890	104 853
Impôts, taxes et versements assimilés	1 445	2 031
Salaires et traitements	63 413	68 573
Charges sociales	2 715	4 531
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	25 000	22 417
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		973 745
Autres charges	200 013	63
Total II	824 289	1 434 635
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	853 036	3 640
PRODUITS FINANCIERS	-	-
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	-	-

CHARGES FINANCIERES	-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	-	-
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-	-
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	853 036	3 640

PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	255	383
Sur opérations de gestion	255	383
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	255	383
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	- 255	- 383
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V+IX)	1 677 325	1 438 275
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII+X)	824 544	1 435 018
EXCEDENT OU DEFICIT	852 781	3 256

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	56 641	56 641
Bénévolat		
TOTAL	56 641	56 641
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	56 641	56 641

Annexes

Présentation

Au Coeur de la Précarité est une association loi 1901 qui opère en France et se dédie à l'aide des plus démunis. Elle mène des maraudes en faveur des personnes sans-abri, leur offrant une assistance directe et chaleureuse. L'association prend en charge le financement de nuits d'hôtel pour leur assurer un abri temporaire, ainsi que la fourniture d'aide alimentaire et vestimentaire pour répondre à leurs besoins essentiels.

Les ressources de l'Association comprennent les dons collectés auprès du public : dons spontanés, dons versés suite aux campagnes d'appel à dons, de prélèvements mensuels pour les parrainages.

Préambule

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 834 096,00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 677 324 Euros et dégageant un résultat de 852 781,15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan comptable Général, et des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n°2018-06.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives.

Faits caractéristiques

L'association avait comptabilisé en 2019 dans les dons de l'exercice, 8 versements de 25.000 €. Elle pensait qu'il s'agissait de dons pour le financement du projet d'acquisition du futur local, alors qu'il s'agissait en définitive d'une opération de prêt accordé par une association. Ces produits avaient ensuite été portés en fonds dédiés pour un montant de 200.000 € au titre du projet d'acquisition de ce local.

Afin de rétablir la réalité de l'opération, une correction comptable a été opérée sur l'exercice 2022 :

Le montant du prêt de 200 000 € a été comptabilisé en « emprunt divers » par contrepartie du compte « autres charges d'exploitation »

Corrélativement les fonds dédiés ont été repris pour le même montant.

L'opération n'a pas d'impact sur le résultat de l'exercice (Comptabilisation du prêt par contrepartie des charges et reprise des fonds dédiés pour un même montant)

Les fonds dédiés du pôle alimentaire et du pôle social ont été repris sur l'exercice respectivement pour 315.954 € et 143.754 €, car ne correspondant pas à des dons affectés.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

INFORMATIONS RELATIVE AU REGIME FISCAL :

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

ANNEXE AU CROD ET AU CER

Faits significatifs relatifs à la générosité du public :

Néant.

Présentation du compte de résultat par origine et destination (CROD) et CER

1. Cadre légal de référence

Le CER a été établi conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991, selon les modalités du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018.

1. Règles et méthodes comptables

L'établissement du CER suit les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'élaboration des comptes annuels.

Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres ressources collectées auprès du public et les autres ressources.

Les missions sociales sont financées par les ressources issues de l'appel à la générosité du public (dons et, si besoin, par prélèvement sur le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice).

LES RESSOURCES :

Ressources collectées auprès du public :

Les ressources collectées auprès du public sont constituées de dons spontanés, de dons versés suite à nos campagnes d'appel à dons, de prélèvements mensuels pour les parrainages ;

Ces ressources peuvent être directement affectées aux missions sociales si c'est le souhait des donateurs, ou être affectés en fonction des besoins des projets, lorsque les donateurs ne précisent pas de souhaits d'affectation.

L'identification de ces ressources est permise par une comptabilisation par projets dans les comptes généraux.

Il est à noter que des dons du grand public s'effectuent également à la suite de parutions média liées à l'association.

Formes d'appel à la générosité du public :

L'association dispose d'un système de dons en ligne sur le site de l'association ;

Afin de récolter des dons, nous avons un site internet à savoir Au Cœur de la Précarité sur lequel les donateurs peuvent faire des dons du montant qu'ils souhaitent.

LES EMPLOIS :

Missions sociales réalisées en France

Ces frais regroupent :

Les missions sociales réalisées en France comprennent notamment l'achat de kits Grand Froid (duvets, tentes, vêtements chaud), les frais liés aux achats et distributions de colis alimentaires, et les aides financières d'urgence décidées par le bureau de l'association.

Missions sociales réalisées à l'étranger :

Aucune mission est réalisée à l'étranger.

Les frais de recherche de fonds :

Ces frais regroupent :

- Les charges directes liées à l'activité de collecte des dons (le coût des campagnes de communication et d'abonnement aux plateformes de gestion des donateurs)

Les frais de fonctionnement :

Ces frais regroupent :

- Les frais de mission/réception non affectés à des missions sociales.
- les coûts de fonctionnement (Honoraires de l'expert-comptable, du commissaire aux comptes etc.)
- Pour l'exercice 2022, la correction d'erreur apportée sur les comptes annuels (Cf les faits marquants)

Principes d'affectation des ressources liées à la générosité du public aux emplois par destination dans le CER

Les ressources de l'association sont uniquement constituées des dons.

Les frais d'appel à la générosité du public, les missions sociales et les frais de fonctionnement sont donc financés en totalité par la générosité du public.

Informations concernant les contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires sont des actes par lesquels une personne physique ou morale fournit à une autre personne morale un travail, des biens ou autres services à titre gratuit. Elles peuvent être :

- Des contributions en travail ;
- Des contributions en biens ;
- Des contributions en services

Les contributions volontaires en nature n'entraînent pas de flux financiers. Elles sont inscrites au pied du compte de résultat, du CROD et du CER, dans la rubrique « Evaluations des contributions volontaires en nature » en deux colonnes de deux totaux égaux.

Elles concernent les temps passés par les bénévoles pour les maraudes effectuées, et sont valorisés à 56.640,60 € sur la base de 3 060 heures réparties entre 22 bénévoles.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Aucune rémunération n'est versée aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles

(Président-Vice-président-Trésorier).

Valorisation des contributions volontaires

La valorisation de la contribution volontaire de 2022 s'est élevée à 56 640,6€.

Cette valorisation est calculée sur la base 3060 heures réparties entre 22 bénévoles.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage	25 300		1 440
- Générales, agencements et aménagements divers	9 981		
Matériel :	80 903		20 368
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	116 184		21 808
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			3 593
TOTAL			3 593
TOTAL GÉNÉRAL	116 184		25 401

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agencts et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage			26 740	
- Gales, agencts et aménagt. divers			9 981	
Matériel :			101 271	
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL			137 992	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			3 593	
TOTAL			3 593	
TOTAL GÉNÉRAL			141 585	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	8 822	2 553		11 375
Installations générales, agencements et aménagements divers	6 161	1 996		8 157
Matériel de transport	30 793	20 451		51 244
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	45 776	25 000		70 776
TOTAL GÉNÉRAL	45 776	25 000		70 776

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 593		3 593
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	22 609	22 609	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	26 202	22 609	3 593

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine	12 529	12 529		
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses	200 000		12 000	188 000
Fournisseurs et comptes rattachés	83 237	83 237		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	14 249	14 249		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 070	5 070		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	346	346		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	315 430	115 430	12 000	188 000

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 009	14 400
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	18 431	15 136
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	55 440	29 536

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Autres informations

Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 017 616	1 017 616	709 654	709 654
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	1 017 616	1 017 616	709 654	709 654
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat		-		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-		
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-	-	-
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	659 708	659 708	728 620	728 620
TOTAL	1 677 324	1 677 324	1 438 274	1 438 274
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	589 988	589 988	446 819	446 819
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	589 988	589 988	446 819	446 819
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-			
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme		-		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		-		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	828	828	1 309	1 309
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	828	828	1 309	1 309
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	233 727	233 727	11 148	11 148
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		-	1 997	1 997
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	-			
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-		973 745	973 745
TOTAL	824 543	824 543	1 435 018	1 435 018
EXCEDENT OU DEFICIT	852 781	852 781	3 256	3 256

Autres informations

Compte de résultat par origine et destination (suite)

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE				
Bénévolat	56 641	56 641	56 541	56 541
Prestations en nature				-
Dons en nature				-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	56 641	56 641	56 541	56 541
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	56 641	56 641	56 641	56 641
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE				-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		-		-
TOTAL	56 641	56 641	56 641	56 641

Autres informations

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1 – MISSIONS SOCIALES	589 988	446 819
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	589 988	446 819
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	-	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	828	1 309
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	828	1 309
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	233 727	11 148
TOTAL DES EMPLOIS	824 543	459 276
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	1 997
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	973 745
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	852 781	3 256
TOTAL	1 677 324	1 438 274

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 017 616	709 654
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	0
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	1 017 616	709 654
- Legs, donations et assurances-vie	-	0
- Mécénats	-	-
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	-
TOTAL DES RESSOURCES	1 017 616	709 654
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	659 708	728 620
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	1 677 324	1 438 274

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	310 465	307 209
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la Générosité du public	852 781	3 256
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 29 426	-
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 133 820	310 465

Le montant des ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés en début d'exercice est égal au solde des fonds propres disponibles collectés auprès du public, sous déduction de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fractions des immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs.

Autres informations

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	56 641	56 541
Réalisées en France	56 641	56 541
Réalisées à l'étranger	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-
TOTAL	56 641	56 541

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	56 641	56 641
Bénévolat	56 641	56 641
Prestations en nature	-	-
Dons en nature	-	-
TOTAL	56 641	56 641

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	973 745	728 620
(-) Utilisation	- 659 708	- 728 620
(+) Report		973 745
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	314 037	973 745

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DÉDIÉS

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DES RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		Transferts	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
POLE ALIMENTAIRE	315 954		315 954			0	
POLE SOCIAL	143 754		143 754			0	
PROJET LOCAL	514 037		200 000			314 037	
TOTAL	973 745		659 708			314 037	

Variation des fonds propres art. 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	128 234				128 234
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	220 358	3 256			223 614
Excédent ou déficit de l'exercice	3 256	-3 256	852 781		852 781
Situation nette	351 848		852 781		1 204 629
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	351 848		852 781		1 204 629

Commentaires : néant